



Gabon

Répression à l'encontre de la société civile

Communiqué, le 11 janvier 2008

Alors que le régime corrompu et despotique d'Omar Bongo vient de décider de suspendre des organisations de la société civile gabonaise, Survie tient à exprimer son soutien à la lutte que mènent les démocrates gabonais, dénonce cette nouvelle manœuvre à l'encontre de la liberté d'expression et appelle le président français à prendre des mesures fermes à l'encontre du régime gabonais.

Le mercredi 9 janvier 2008, les principales associations de la société civile gabonaise réunies au sein de la Coalition « Publiez Ce Que Vous Payez », de la « Coalition contre la vie chère au Gabon », de la « Coalition contre les dérives sectaires au Gabon », et de la Plate-forme « Environnement Gabon » ont tenu une conférence de presse pour dresser un constat de l'état actuel du Gabon après le remaniement gouvernemental du 28 décembre dernier. Ce que vivent les Gabonais y est décrit de façon précise et le tableau est accablant (voir le contenu de la conférence ci-joint).

Le jour même, le ministre gabonais de l'Intérieur André Mba Obame a annoncé la « suspension » *sine die* d'une vingtaine d'associations, accusées d'avoir tenu des propos « politiques » lors de cette conférence de presse. « Nous n'acceptons pas que ces associations sortent du cadre légal de leur statut pour se transporter sur le terrain des partis politiques », a déclaré le ministre à la presse, évoquant une « confusion des genres [...] de nature à porter atteinte à notre démocratie ». Il a ajouté une menace d'interdiction de ces associations si elles sortent de leur domaine, qu'elles sont invitées à définir avec le ministre de l'Intérieur dans les prochains jours.

Cette suspension est une atteinte scandaleuse à la liberté d'expression et d'association. La pseudo distinction entre la « politique », dont pourraient parler le pouvoir et les partis dits « d'opposition » (dont certains sont d'ailleurs directement financés par le pouvoir), et tout autre domaine dont devraient s'occuper les associations, est d'une évidente absurdité. Les associations gabonaises remplissent leur mission, qui est de défendre les Gabonais contre les atteintes à leurs droits fondamentaux.

Sur la « confusion des genres », rappelons que Omar Bongo Odimba, depuis quarante ans qu'il est au pouvoir, a toujours confondu le Trésor de l'État gabonais et sa cassette personnelle. Son gigantesque enrichissement ainsi que celui de ses proches sont notoires. Lui et sa famille possèdent au Gabon, en France et dans le monde des biens immobiliers et des avoirs bancaires considérables acquis grâce au détournement de l'argent public et notamment de la rente pétrolière. A *contrario*, la paupérisation du Gabon se poursuit ainsi que sa dépendance à l'aide extérieure pour entretenir ses infrastructures et assurer le minimum dans les domaines de la santé et de l'éducation. Le président gabonais, qui a lui-même dénoncé la corruption le 1^{er} décembre dernier et promis un changement, a pourtant récemment reconduit l'essentiel de son clan au pouvoir.

Le 27 juillet dernier, le président de la République française Nicolas Sarkozy a effectué sa première visite à l'étranger en faisant une escale au Gabon parce que ce pays, a-t-il dit, est « un partenaire privilégié » de la France. En fait de rupture avec la politique de ses prédécesseurs, il s'est contenté de recommander une bonne gouvernance, tout en disant que le Gabon « n'avait pas à rougir » de sa vie démocratique puisque y étaient assurées la pluralité des partis et de la presse.

Nous rappelons au président et au gouvernement de la République que **la France ne doit pas privilégier les rapports avec des pays qui ne respectent pas les droits élémentaires d'expression et d'association.** La répression des associations citoyennes, qui n'ont fait que décrire la situation au Gabon et défendre le droit des Gabonais, est la preuve que le président et le gouvernement du Gabon n'ont aucune volonté de réformer quoi que ce soit de leurs habitudes prédatrices.

Le gouvernement français doit donc réagir à ce déni des droits des citoyens gabonais, par tous les moyens dont il dispose, notamment la suspension de son aide budgétaire et de sa coopération dans les secteurs régaliens, et la restriction de circulation des dirigeants gabonais. La France doit mettre un terme à des relations avec l'Afrique qui n'ont à ce jour et dans de nombreux pays contribué ni au développement économique, ni à la démocratie, mais au contraire continuent à légitimer et à renforcer des régimes corrompus et autoritaires, au grand dam des populations et des organisations de la société civile.

Contact presse : Olivier THIMONIER olivier.thimonier@survie-france.org Tél. : 01 44 61 03 25